

Désignation de l'entreprise <u>EURL 3JF CONSEIL</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>19 RUE ALBERT THOMAS 69300 CALUIRE ET CUIRE</u>																								
Numéro SIRET* <table border="1"><tr><td>7</td><td>9</td><td>4</td><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>4</td><td>2</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>7</td></tr></table>												7	9	4	4	3	2	4	2	7	0	0	2	7
7	9	4	4	3	2	4	2	7	0	0	2	7												
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1"><tr><td>12</td></tr></table>						12	Durée de l'exercice précédent* <table border="1"><tr><td>12</td></tr></table>						12											
12																								
12																								
										Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>														
ACTIF																								
										Brut 1														
										Amortissements-Provisions 2														
										Net 3														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations		{	Fonds commercial*	010		012																	
	incorporelles			Autres*	014		016																	
	Immobilisations corporelles*			028	530	030	23		507															
	Immobilisations financières* (1)			040		042																		
	Total I (5)				044	530	048	23		507														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*			050		052																	
		Marchandises *			060		062																	
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066																		
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés*		068		070																	
			Autres* (3)		072	798	074		798															
	Valeurs mobilières de placement			080		082																		
	Disponibilités			084	63 677	086			63 677															
	Charges constatées d'avance *			092		094																		
	Total II				096	64 475	098			64 475														
	Total général (I + II)				110	65 005	112	23		64 982														
PASSIF										Exercice N NET 1														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120					5 000															
	Écarts de réévaluation			124																				
	Réserve légale			126																				
	Réserves réglementées*			130																				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <table border="1"><tr><td>131</td></tr></table>)			131	132				84 279															
	131																							
	Report à nouveau			134				(83 745)																
	Résultat de l'exercice			136				22 283																
	Subventions d'investissement			137																				
	Provisions réglementées			140																				
Total I				142				27 817																
Provisions pour risques et charges				Total II		154																		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156				123																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164																				
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166				1 194																
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... <table border="1"><tr><td>169</td></tr></table> 4 041)			169	172				35 847															
169																								
	Produits constatés d'avance			174																				
	Total III				176				37 165															
Total général (I + II + III)				180				64 982																
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	530																
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																	

SARL 3JF Conseil
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 19 rue Albert Thomas 69300 Caluire et Cuire
794 432 427 R.C.S. de Lyon

Décision de l'associé unique gérant du 30/06/2023

Le 30/06/2023

A Caluire et Cuire

Le soussigné Hervé Santoire associé unique et gérant de la 3JF Conseil a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Il a pris les décisions suivantes

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos 31 décembre 2022, qui se traduisent par un bénéfice de 22 283 euros.

Il approuve les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 22 283 euros de la manière suivante :

Au poste autres réserves, pour un montant de 22 283 euros.

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate que, conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers précédents.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, en application des dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, déclare qu'il n'a été conclu aucune convention de ce type au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

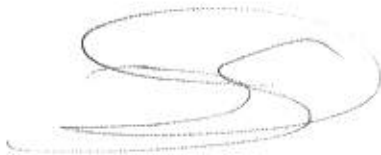
L'associé unique décide d'approuver la rémunération du gérant qui s'est élevée à 81 715 euros.

HS

Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et qui se sont continuées lors de l'exercice écoulé : il n'a été poursuivi aucune convention de ce type au cours de l'exercice écoulé.

De tout ceci dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Caluire et Cuire, le 30/06/2023

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a horizontal line extending to the left and a small loop at the top right.

HS